

Témoignages

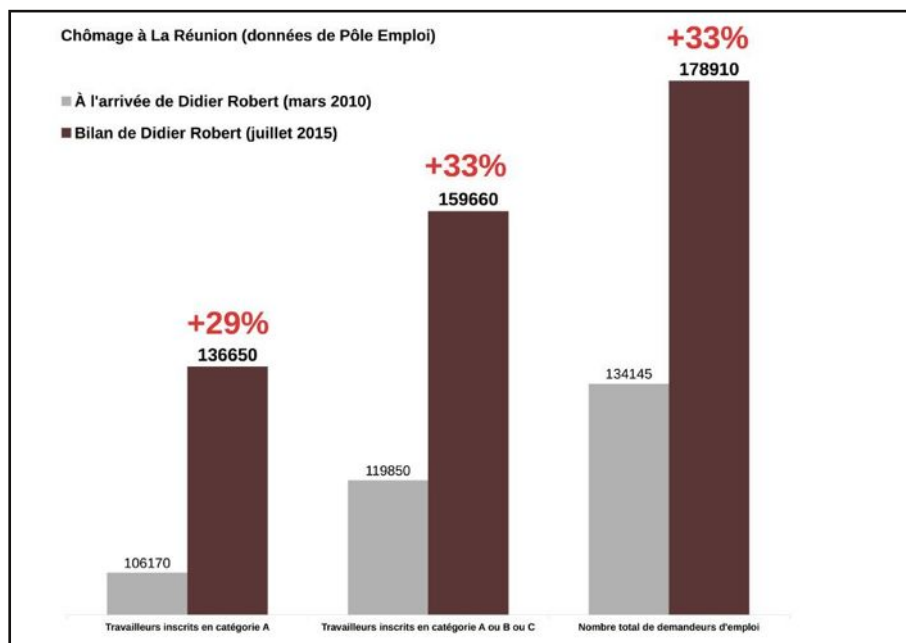
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18237 - 71ÈME ANNÉE

Une catastrophe sociale

Bilan de Didier Robert : 44765 demandeurs d'emploi en plus

En pleine tourmente à la suite de l'accélération des événements autour de l'enquête sur les marchés de la nouvelle route du littoral, Didier Robert a tenu mardi une conférence de presse pour lancer sa campagne électorale. Il a attaqué ceux qu'ils estiment être ses principaux adversaires, en particulier l'union PCR-Progrès, et a présenté ce qu'il estime être son bilan. La réalité est loin de sa communication. Le mandat de Didier Robert n'a duré que 5 ans, mais le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de plus de 44.000 personnes. C'est un bien triste record qui montre l'ampleur du travail qui attend l'union qui remplacera la majorité sortante.



montrant une boîte de sardines débordant d'enfants étaient placardées dans l'île. L'arrivée dans le jeu politique de l'île de Michel Debré, ancien Premier ministre, n'allait pas arranger la situation. Il allait être un des instigateurs de l'émigration massive d'une partie de la jeunesse réunionnaise. Plus de 100.000 jeunes sont partis en France. Cette politique a amené des dérives aussi graves que la tragédie des Enfants de la Creuse. Et elle n'a pas évité la hausse du chômage à cause des crises touchant des secteurs économiques stratégiques tels que l'agriculture.

Près de 35 années de politique de non-développement avaient eu pour résultat plus de 40.000 chômeurs. C'est égal à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi sous la mandature de Didier Robert. En cinq ans, c'est l'équivalent de 35 ans d'accumulation de crises.

44765 demandeurs d'emploi supplémentaires en 5 ans, c'est le triste bilan de Didier Robert à la tête de la Région Réunion. Jamais un mandat de président de cette collectivité n'avait été placé sous le signe d'une telle catastrophe sociale. L'augmentation sous les 5 années de mandat de Didier Robert correspond au nombre de chômeurs que comptait La Réunion au début des années 1980, au moment où François Mitterrand est devenu président de la République.

35 années de crise en 5 ans

La crise à La Réunion n'était alors pas une nouveauté. Les gouvernements qui se succédaient depuis 1946, date de l'abolition du statut colonial n'avaient pas soutenu une politique de développement. Plus grave encore, l'inévitable croissance démographique était renvoyée sur le dos des Réunionnais, accusés d'avoir trop d'enfants. Des affiches

Conséquence de décisions politiques

Dans cette augmentation, la responsabilité de la Région Réunion est pleinement engagée. À son arrivée au pouvoir, Didier Robert a commencé par remettre en cause la politique d'autonomie énergétique. C'est l'arrêt du chantier du tram-train, de celui de la géothermie, le

coup de pouce donné aux énergies fossiles avec la promesse d'une route en mer à 6 voies. Ces décisions politiques ont un coût social, car des milliers de Réunionnais devaient travailler pour le tram-train. Les énergies renouvelables pouvaient créer 15.000 emplois. C'est le gâchis de la jeunesse réunionnaise. Pendant ce temps, l'État a colmaté les brèches. En 2014, il a injecté plus de 200 millions d'euros pour soutenir les embauches d'emplois aidés. Si Paris n'avait pas transféré plusieurs centaines de millions d'euros en cinq ans au titre du tra-

tement social du chômage, quel serait alors le bilan des décisions prises par Didier Robert et son équipe ?

Bientôt la catastrophe judiciaire ?

À cette catastrophe sociale s'ajoute une catastrophe judiciaire qui ne saurait tarder. Entre les conférences de presse de l'union de la droite lors de la campagne des élections

départementales et celles tenues par la même union de la droite pour celle des régionales, les rangs se sont éclaircis. N'est-ce pas le signe de la recherche d'une alternative à la candidature du président de Région sortant ?

La menace de plainte contre le service public d'information n'est-il pas le signe d'une tentative désespérée d'échapper à la réalité qui s'imposera ? Quand le scandale de la NRL grandira, que restera-t-il de l'union de la droite ?

7 mois après un premier rapport

La Cour des Comptes propose à nouveau la réforme de la surrémunération

En février dernier, dans son rapport annuel sur les finances publiques, la Cour des Comptes avait consacré un chapitre entier à la surrémunération, proposant sa réforme sur la base d'un traitement en rapport avec le coût réel de la vie, et l'affectation des sommes économisées dans des investissements dans le territoire concerné. Dans un rapport rendu public hier, la Cour des comptes a renouvelé ses propositions. Voici un extrait de « La masse salariale de l'État : enjeux et leviers ».

« Pour compenser le différentiel de coût de la vie, prendre en compte l'éloignement ou l'isolement et les sujétions spécifiques dans certains territoires ultramarins, et afin d'inciter les agents à accepter une mobilité hors de la métropole, des majorations de traitements et indemnités sont versées aux agents en poste outre-mer. Ces dispositifs, qui datent des années 1950, sont nombreux, souvent entrecroisés et leurs bases juridiques, qui n'ont pas toujours été rénovées, apparaissent parfois fragiles.

En 2013, ces dispositifs ont coûté 1,2 milliard d'euros pour la FPE y compris les militaires, dont 1 milliard d'euros pour les majorations de traitement qui concernent environ 100 000 agents. Le coût total pour l'ensemble de la fonction publique avait été estimé à 2,2 milliards d'euros en 2003, notamment en raison du coût de l'alignement des rémunérations des agents des collectivités locales outre-mer.

Ces sur-rémunérations sont régulièrement critiquées par de nombreux rapports administratifs et parlementaires: leur montant dépasse largement la compensation du coût de la vie, elles entretiennent

un niveau des prix supérieur à la métropole dans des économies ultramarines, et leur impact sur l'attractivité est insuffisamment mesuré. L'INSEE estime qu'en 2010 le salaire moyen des fonctionnaires outre-mer est supérieur de 18,6 % à celui des fonctionnaires employés en métropole, alors que les prix sont plus élevés de 13 % en Guyane, de 9,7 % en Martinique, de 8,3 % en Guadeloupe et de 6,2 % à la Réunion par rapport à la métropole.

Pour rationaliser et simplifier des dispositifs qui se cumulent, la Cour a proposé un système de bonification simplifié à trois étages :

- réduire la majoration à un niveau représentatif du différentiel du coût de la vie, permettant une économie

maximum de 850 millions d'euros pour les agents civils de la FPE ;

- créer une prime unique couvrant les frais spécifiques d'installation outre-mer ;

- fusionner l'indemnité de sujétion géographique et l'indemnité d'éloignement dans un dispositif unique et réservé aux affectations susceptibles d'être moins attractives.

Les économies dégagées par cette réforme pourraient en partie servir au financement d'autres projets soutenant le développement dans les territoires ultramarins.»

Certaines primes sans base légale

« Les enquêtes de la Cour mettent chaque année en évidence des régimes indemnitaires excessivement complexes et irréguliers. Dans son rapport public annuel de février 2015, elle décrit ainsi le « maquis législatif et réglementaire » des compléments de rémunération des fonctionnaires d'état outre-mer dont certains n'ont pas de base légale. Dans une communication de septembre 2013 à la commission des finances du Sénat sur la rémunération des militaires, elle montre aussi le caractère mal identifié et parfois obsolète ou irrégulier de leurs 174 primes et indemnités. »

Édito

Pourquoi Bello a déjà perdu, 3e partie

La candidature de Bello agit en trompe l'œil. Son meeting du Port rappelle celui qu'elle avait tenu lors de la création du PLR. En façade, c'était clinquant. Tout s'est effondré en peu de temps. Depuis lundi, nous avons entrepris en 5 leçons de tempérer l'euphorie ambiante. La première concerne l'absence d'investiture de Paris. La deuxième c'est le rapprochement PCR-Progrès. La troisième mesure l'extrême frustration des socialistes vis-à-vis des exactions de Bello.

En effet, les socialistes ne comprennent pas pourquoi avec les villes de Saint Denis, de Saint Benoît, de Saint Joseph et de Sainte Rose, ils doivent laisser la place à Bello, une personne qui a perdu les Municipales et les Départementales. Pas seulement. Le PS dispose de 6 parlementaires dont 2 femmes mais ne serait pas capable d'avoir une tête de liste. Pourquoi cette entrave à l'accession d'un socialiste au Conseil Régional ? Bizarre.

Soit Annette ne veut pas qu'un socialiste accède à la direction du Conseil régional. Il veut conserver Didier Robert pour financer son entrée de ville. Soit Bello terrorise les dirigeants de la fédération du PS, et elle obtient ce qu'elle veut de Le Constant et Annette. Pensez-vous que nous exagérons ?

Tenez, l'an dernier, aux élections Départementales, Bello a interdit au PS d'avoir des candidats dans les cantons du Port, de la Possession, de

Saint-Paul et Saint-Leu. Au total, dans 6 cantons (Saint-Paul en a 3), les personnes déjà désignées par leur section ont été interdites de se présenter. La frustration était à son comble. 4 secrétaires ont protesté publiquement.

Bello, aurait-elle pu agir avec intelligence ? Évidemment. Puisque chaque canton devait élire un binôme, elle avait la possibilité de désigner partout des candidatures PS-PLR. Et, augmenter les chances de gagner. Zéro pointé. Derrière la façade rutilante, se cache une femme rigide. Aujourd'hui, d'autres socialistes s'élèvent contre le suicide de la direction du PS. Comme aux Municipales et Départementales, elle était partie favorite dans les sondages, elle a fini derrière. Depuis dimanche, elle est déjà sur la défensive. Elle ne sera pas sauvée.

L'union du Progrès et du PCR arrive au bon moment. Une union fondée sur la simplicité, le respect et le partage au regard du poids des responsabilités à la Région.

J.B.

Témoignages

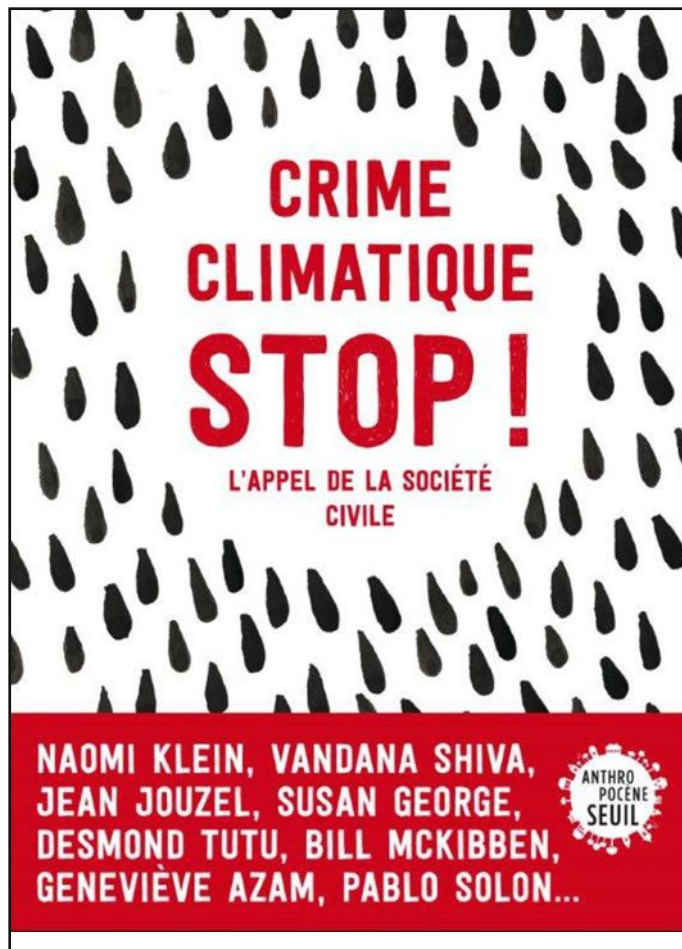
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Appel de la société civile du monde à la COP21

Laissons les fossiles dans le sol pour en finir avec les crimes climatiques

Le 3 septembre dernier, Témoignages avait présenté l'ouvrage « Crime climatique stop ! » illustrant la mobilisation de la société civile en France à trois mois de la COP21, conférence de Paris sur le climat. Il accompagne un appel lancé par la société civile pour un autre modèle de développement refusant les énergies fossiles. Voici le texte de qui peut être qualifié d'un appel à l'autonomie énergétique, mot d'ordre lancé en 1999 par Paul Vergès et qui avait placé La Réunion en première ligne dans ce domaine jusqu'en 2010.



« Nous sommes à la croisée des chemins. Nous ne voulons pas nous retrouver contraint.e.s à survivre dans un monde devenu à peine vivable. Des îles du Pacifique Sud à la Louisiane, des Maldives au Sahel, du Groenland aux Alpes, la vie quotidienne de millions d'entre nous est déjà perturbée par les conséquences du changement climatique. Par l'acidification des océans, par la submersion des îles du Pacifique Sud, par le déracinement de réfugiés climatiques en Afrique et dans le sous-continent indien,

par la recrudescence des tempêtes et ouragans, l'éco-cide en cours viole l'ensemble des êtres vivants, des écosystèmes et des sociétés, menaçant les droits des générations futures. Ces violences climatiques nous frappent inégalement : les communautés paysannes et indigènes, les pauvres du Sud comme du Nord sont les plus affectés par les conséquences du dérèglement climatique.

Nous ne nous faisons pas d'illusions. Depuis plus de vingt ans, les gouvernements négocient mais les émissions de gaz à effet de serre n'ont pas baissé et le climat poursuit sa dérive. Alors que les constats de la communauté scientifique se font plus alarmants, les forces de blocage et de paralysie l'emportent.

Ce n'est pas une surprise. Des décennies de libéralisation commerciale et financière ont affaibli la capacité des Etats à faire face à la crise climatique. Partout, des forces puissantes — entreprises du secteur fossile, multinationales de l'agro-business, institutions financières, économistes dogmatiques, climatosceptiques et climatonégationnistes, décideurs politiques prisonniers de ces lobbies — font barrage et promeuvent de fausses solutions. 90 entreprises sont à l'origine des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre. De véritables réponses au changement climatique nuiraient à leurs intérêts et à leur pouvoir, remettraient en cause l'idéologie du libre-échange, et menaceraient les structures et les subventions qui les soutiennent.

Nous savons que les multinationales et les gouvernements n'abandonneront pas aisément les profits qu'ils tirent de l'extraction des réserves de charbon, de gaz et de pétrole ou de l'agriculture industrielle globalisée gourmande en énergie fossile. Pour continuer à agir, penser, aimer, prendre soin, créer, produire, contempler, lutter, nous devons donc les y contraindre. Pour nous épanouir en tant que sociétés, individus et citoyen.ne.s nous devons tout.e.s agir pour tout changer. Notre humanité commune et la Terre le demandent.



Manifestation au Népal contre l'utilisation des énergies fossiles. Photo: Sanot Adhikari

Nous gardons confiance en notre capacité à stopper les crimes climatiques. Par le passé, des femmes et des hommes déterminé.e.s ont mis fin aux crimes de l'esclavage, du totalitarisme, du colonialisme ou de l'apartheid. Elles et ils ont fait le choix de combattre pour la justice et l'égalité et savaient que personne ne se battrait à leur place. Le changement climatique est un enjeu comparable et nous préparons une insurrection similaire.

Nous travaillons à tout changer. Nous pouvons ouvrir les chemins vers un futur viable. Notre pouvoir d'agir est souvent plus important que nous ne l'imaginons. A travers le monde, nous luttons contre les véritables moteurs de la crise climatique, défendons les territoires, réduisons les émissions, organisons la résilience, développons l'autonomie alimentaire par l'agro-écologie paysanne, etc.

A l'approche de la conférence de l'ONU sur le climat à Paris-Le Bourget, nous affirmons notre détermination à laisser les énergies fossiles dans le sol. C'est la seule issue.

Concrètement, les gouvernements doivent mettre un terme aux subventions qu'ils versent à l'industrie fossile, et geler leur extraction en renonçant à exploiter 80% de toutes les réserves de combustibles fossiles.

Nous savons que cela implique un changement historique majeur. Nous n'attendons pas que les Etats agissent. L'esclavage et l'apartheid n'ont pas disparu parce que des Etats ont décidé de les abolir, mais par des mobilisations massives qui ne leur ont pas laissé le choix.

L'issue est incertaine. Nous avons toutefois une occasion unique de renouveler la démocratie, de démanteler le pouvoir hégémonique des multinationales et de transformer radicalement nos modes de production et de consommation. Tourner la page des fossiles est une étape décisive vers la société juste et soutenable dont nous avons besoin.

Nous ne gâcherons pas cette chance, à Paris comme ailleurs, aujourd'hui comme demain.

Pour signer l'appel :

<http://350.org/climate-crimes-fr/>

Trois conférences pour présenter une analyse

Quels leviers de croissance pour La Réunion selon Michel Rocard

Voici le programme des conférences de Michel Rocard organisées à La Réunion. L'ancien Premier Ministre est aujourd'hui Ambassadeur de France pour les négociations internationales sur les pôles.



Michel Rocard.

Invité d'honneur 2015 de l'Association COBATY Bourbon « Construire ensemble durablement », Michel Rocard fera trois conférences à La Réunion du 22 au 24 septembre. « Michel Rocard apportera ses éclairages et réflexions sur ces thématiques qui constituent autant d'enjeux pour l'avenir économique et le développement durable de La Réunion », précise le communiqué qui donne le contenu des conférences :

La Transition énergétique pour créer de la valeur ajoutée

Le mardi 22 septembre 2015, au Parc Jean de Cambiaire. La Providence. Saint-Denis.

Dépendante à 67 % des importations d'énergie fossile, pour sa production d'électricité, La Réunion affiche une vocation de laboratoire de la transition énergétique. Quelles stratégies de développement pour les énergies renouvelables (solaire, autoconsommation, biomasse, SWAC, STEP marine), et pour créer de la valeur ajoutée en visant 100 % d'indépendance énergétique en 2030 ? Quelle place pour la valorisation énergétique des déchets en milieu insulaire ?

Accueil à partir de 17h30. Conférence-débat de 18h30 à 20h. Buffet à partir de 20h. (Le nombre de places est contraint à la capacité de la salle. Il est conseillé de réserver par mail pour obtenir confirmation en retour : cobaty.mr@gmail.com)

La Réunion, port d'attache pour l'économie bleue

Le mercredi 23 septembre, au Domaine des Pierres. 60 CD 26. Route de l'Entre-Deux.

Siège des Terres australes et antarctiques françaises, couvrant 2,3 millions de km² de zones économiques exclusives, La Réunion est aussi une escale sur la nouvelle autoroute des mers, entre l'Asie et l'Atlantique. Le Grand Port Maritime développe son potentiel à capter de l'activité économique pour l'île. La créativité et l'innovation animent d'autres projets, comme la valorisation d'eau océanique des profondeurs, pour un marché international du bien-être et des cosmétiques. Accueil à partir de 17h30. Conférence-débat de 18h30 à 20h. Buffet à partir de 20h. (Le nombre de places est contraint à la capacité de la salle. Il est conseillé de réserver par mail pour obtenir confirmation en retour : cobaty.mr@gmail.com)

Les Atouts de La Réunion sur les marchés de la mondialisation

Le mercredi 24 septembre, au Golf du Bassin Bleu. Saint-Gilles-les-Hauts.

Dans les domaines d'excellence du savoir-faire réunionnais, comme le numérique ou l'énergie, des clusters d'entreprises développent un fort potentiel à l'export. L'agroalimentaire, la valorisation de la biodiversité, ouvrent des champs d'innovation et conquièrent de nouveaux marchés extérieurs. Quels sont les freins au développement de nouvelles productions dédiées à l'exportation ? Indispensable relais de croissance pour cette économie insulaire. Une évolution réglementaire, dans le cadre de son statut de région européenne ultrapériphérique (RUP), permettrait-elle à La Réunion d'accueillir des investissements destinés à des développements industriels tournés vers l'Afrique et vers l'Océan Indien ? Dîner-débat avec participation. Accueil à partir de 17h30. Conférence-débat de 18h30 à 20h. Repas à l'assiette, à partir de 20h. cobaty.mr@gmail.com

C'en est trope !

Le fil d'or ésotérique des contes de Grimm

Le chef coutumier du village palikur de Tonate-Macouria me disait que, récoltant les contes anciens, il se trouvait comme confronté aux pièces d'un puzzle qu'il lui fallait reconstituer pour obtenir l'intégralité d'un récit. Ici le début ; dans une autre famille il recueillait un bout d'intrigue, une action parcellaire ; là, il en trouvait le dénouement ; plus loin une variante... C'était une histoire de fils brisés, de trame qui se ravaude sans cesse. Les anciens récits se trouvent dissous sous une avalasse de « progrès » (télévision, évangélisme, consumérisme qui sont le désespoir des peuples amérindiens). Il faudrait ajouter du temps au temps pour que Monsieur Alexandre Batista, nouveau Noé, puisse sauver de la marée de la modernité ce qui flotte encore à la surface de la mémoire des Vieux. C'est tout un trésor d'une richesse inouïe qui est enfoui, plus précieux que l'industrie aurifère et polluante des Macron, que les autorités françaises ont laissé filer en Guyane, le « Pays des eaux ». Les contes des grands-parents n'ont plus de saveur. Le savoir bancal de l'école et de la technologie est devenu plus qu'ailleurs l'agent d'une acculturation de masse. Mme Nicole Launey enseignante de Lettres déclarait pourtant de la mythologie palikur qu'elle était « aussi riche et structurée que la mythologie gréco-romaine ».

« Ig amekene atak wewvene. Ig awna tagut ginag. -Mah nah atak haviste tukwa, ta avitit kewgih kewe mtipka. Ginag kaytwa giwn : -Su atak. Ig tivik. Ku aysaw ig danuh atere ig havis tukwa ka ayhsima. Ginag ayavgi mmah pis kwis aytwe ?... » À mesure de la traduction que nous menions, Mme Mariana Batista et moi, de contes palikur inédits, se révélèrent à mes yeux d'inestimables découvertes, d'étonnants joyaux. M. Michel Launey, auteur d'une grammaire palikur, faisait ce constat amer : « la tradition des six peuples amérindiens vivant en Guyane est mal connue, peu valorisée, ses vertus pédagogiques sont peu exploitées et sa transmission, même au sein des populations concernées, est parfois interrompue. » On retrouve quelque chose de cela enfoui dans les contes de Grimm : un fil d'or issu des anciennes

croisances, une ancienne sagesse qui court dans la trame et qui se laisse, çà et là, entrapercevoir dans les linéaments et les entrelacs. Ce fil, confié aux enfants, se fond dans la trame, serpente plus loin ; il suffit de l'attraper et de le tirer pour que tout vienne.

Le conte du « Géant et du Tailleur » recueilli par les frères Grimm s'interrompt comme sectionné. Le petit Tailleur est expédié dans le ciel, on laisse là le Géant, à la manière d'une promesse non tenue. C'est un ultime prodige du Conteur-tailleur : une fuite dans le ciel, pas un dénouement. Étrange suspension qui trouve une suite dans un autre conte de Grimm : « Le Tailleur au ciel ». La métaphore cachée du textum-tailleur-conteur s'y file, et lui donne des contours plus mystiques encore. Le petit tailleur arrive au Paradis, tandis que Dieu est parti « parcourir les jardins du ciel » en compagnie de ses saints et apôtres. La garde du Paradis, dévolue à saint Pierre, l'arrête. Bien entendu, le petit tailleur-conteur, qui vient frapper à la porte du Ciel, est désigné par saint Pierre comme un « voleur ». « Tu as le drap de tes pratiques », lui lance textuellement le saint.

À la faveur d'un mensonge supplémentaire, le petit Tailleur (autrement dit le Conteur, celui qui tire les fils des existences à la manière des Parques pour les introduire dans son ouvrage d'invention), parvient à tromper le gardien des Cieux lui-même, et à entrer au Paradis – à la condition de rester caché derrière la Porte, dès que Dieu y retournera. Se faisant espion.

Habitué à mentir, le Tailleur-Conteur-écrivain ne s'y tiendra pas. Il préfère partir à la découverte de « tous les coins du ciel », ne pouvant « retenir sa curiosité ». À la vue du Trône d'or divin, il s'approche, s'y assoit... Et s'y reposant, s'endort – et rêve... C'est le rêve du Conteur-Écrivain sous son habit de Peau d'Âne. L'escroquerie voisine avec l'ésotérisme. Puis, à son réveil, du haut des Cieux, le Tailleur-Conteur contemple la Terre, et assiste à un méfait - et cela est plus fort que lui, il ose remplacer Dieu en punissant le malfaiteur qui est une voleuse, « une vieille femme » dit le conte. Rappelons que le Tailleur est vu lui-même comme un Voleur. On comprend donc que cette vieille voleuse n'est autre que l'archétype même de

la Conteuse de la Veillée, puisque elle a dérobé précisément « deux vêtements richement ornés ». Le Conteur est bien entendu celui qui vole la mémoire, le texte-textile des Anciens, pour le transmettre à son tour. La Métaphore du « textum » est filée, elle prend un nouveau tour : pour la punir, le petit Tailleur du Ciel lui envoie dessus « un tabouret tout garni d'or » qui se trouvait non loin du Trône d'or de Dieu... Vous avez bien compris que ce tabouret, précisément, est l'objet sur lequel pourra s'asseoir la vieille Dame au coin du feu pour conter et transmettre ses histoires aux enfants. Châtiment de fait comme le prétend le texte, ou récompense ?

Dès lors que Dieu, de retour de sa promenade, se rend compte de la disparition du tabouret d'or, Il débusque le Tailleur-Voleur, et sans comprendre la vraie portée de l'acte de l'Artisan des mots, Il lui déclare : « Si je vous jugeais comme vous jugez les autres (...) combien de fois j'aurais lancé sur les pécheurs du monde tous les tabourets du Paradis ! »

Leçon faite, Il expulse le Conteur-Tailleur du Paradis céleste. Voici la fin du conte : « Pierre dut mettre le tailleur à la porte du Séjour des Élus [la locution verbale est admirable], et comme ce dernier, dont les chaussures étaient en lambeau, avait les pieds tout gonflés d'ampoules, il prit un bâton que lui donna l'Apôtre, et se dirigea, non sans peine et sans regret, vers le Purgatoire, où les Âmes qui ont encore des fautes à expier, attendent le jour de leur délivrance ». À la vieille Conteuse, la sédentaire, le Tabouret d'or offert par l'Écrivain. À l'Écrivain du Conte, le Vagabond céleste, le Bâton offert par saint Pierre, afin d'écartier ronces et chiens errants. Je gage quant à moi que le Petit Tailleur du Ciel n'a jamais atteint le Purgatoire...

J.-C. Kiya-Angrand
(patronyme palikur :
AREHWA)

À Mme Mariana Batista

Oté

Nout tout lé migran, nou pliské tout !

Domoun té i dor, domoun té i ronf, konm di mon granmèr, té i dor ziska tan solèy té i pèt si zot vant. Néna i di minm té i dor trankil, d'si zot dé zorèy. Toudinkou la fé dézord, la fé révèy a zot konm di la shanson. Aforss tan dormi, zot té i wa pa bann migran. Dopli kinz zour, konm si tout la révèy an minm tan. Dopik nou la vi lo p'ti Siryin trwa zan mor nwayé d'si la plaz. Konm si lavé bozwin sa pou révèy nout konsians, minm la koté nou la minm néna i sibi lo minm sor ?

Kosa ni fé ? Konm désértin i di, sirtou la drwat rans i di konm sa "Si banna i rant an frans sé sirtou pou touth lo RSA èk zalokasyon familial". Kisa i pé pou vréman krwar, banna i risk, i travèrs lo dézèr ousinonsa i sot la mèr danzéré zis pou touth lo RSA ? Koté sa, kosa ni fé, ni boush lo zié ? Ni tourn lo do ? Ni armèt banna dann bato, pou zèt a la mèr ? La ba an frans pou lo kou, vik sé zot ké lé dirèktoman konsérné, sé zot lé dovan é la ni pé war koman banna lé zénére èk bann migran.

Dopli kla difiz la foto lo marmay, la popilasyon déor la rant an par. Shakinn son manièr i éd, domoun privé, kominn, zasosiasyon... Bli pa la touzour awar migran. Migran i rod travay, migran i sov la gèr, migran i sibi lo résofman, migran i voyaz pou war, néna osi. Argard byin la Rényon, koman la konstri la Rényon ? Koman la pèp la Rényon ? Aryink èk bann migran, dopli la komans nout pèploman. Nout tout nou sé désandan migran, kiswa yab, malbar, caf, sinwa, zarab, zorèy. Sanm pou mwinn nou lé migran pliské tout ankor !

Justin

« Konm lo dsi fèy sonz ! » - In kozman pou la rout

Zot i koné fèy sonz ? Sa lé konm k'i diré vèrni é dlo kan i tonm dési i koul tout suiy a tèr é i lès pa in tras. Donk i diré na poin l'éfè dsi li... Na dé foi ou i gingn in mové kozman, i fé aou kékshoz : out figir i asiz par ébzanz. Na dé foi ou i fé konmsi do riyin ditou : I oi pa in tras dsi out figir, i rouzi pa, i vien mèm pa blèm, i grimas mèm pa. Dann so dèrnyé ka – la, i di, l'éfè dsi ou lé konm lo dsi fèy sonz. Kansa sa i ariv ? Soi ou i donn pa l'inportans lo kozman pars konm di lo kont ou i pran pou la valèr, soi ou fé oir la pèrsone son kozman i fé pa ou arien. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète tazantan dakor rantre nou.